

Rapport annuel 2024-2025



Table des matières

Message du président et du directeur général	3
Profil de l'organisme.....	5
Mission.....	6
Vision	6
Objets.....	6
Cadres de reddition des comptes et des activités	7
Gouvernance d'entreprise	8
Organigramme	9
Buts et orientations stratégiques	10
Résumé du rendement.....	11
But : Programmes de base	13
But : Accroître les programmes de formation en ligne	21
But : Élargir le soutien aux collectivités des Premières Nations.....	22
Analyse du rendement financier.....	23
Annexe A : Rapport du vérificateur indépendant	

©Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2025 ISBN 978-1-4868-8984-6, Rapport annuel 2024-2025, Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau : ISSN 1920-4930 (PDF)

Message du président et du directeur général

L'exercice financier de 2024-2025 a été une période très dynamique pour le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le « Centre ») alors qu'il maintenait sa vision d'assurer une eau propre et salubre à toute la population de l'Ontario.

Au cours de l'exercice financier, le Centre a offert une gamme de cours de haute qualité et a réalisé cette formation auprès de plus de 8 100 participants dans l'ensemble de l'Ontario. Cela comprend les cours spécialisés qui fournissaient des renseignements détaillés sur les sujets d'importance et les trois cours obligatoires requis pour l'accréditation en Ontario, soit le *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable*; le *Cours sur l'exploitation de petits réseaux d'eau potable* et le *Cours obligatoire aux fins du renouvellement des certificats (2024-2026)*, qui sont administrés et fournis par le Centre au nom du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (le « Ministère »). Les cours ont été offerts en classe, par correspondance, par apprentissage en ligne, en direct ou en différé, afin d'améliorer l'accessibilité et le caractère abordable de la formation pour l'ensemble du territoire de l'Ontario. Le programme d'assurance de la qualité du Centre a veillé à ce que les normes soient respectées pour toutes les initiatives de formation. L'indice d'assurance de la qualité indique que 96,1 pour cent des répondants au sondage ont accordé une cote de « bon » ou « excellent », pour l'ensemble des cours.

Notre engagement à soutenir les réseaux d'eau potable des Premières Nations n'a pas faibli. Pendant l'année, le Centre a réalisé la prestation de 2 séances du *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable pour les Premières Nations*, de 6 séances du *Cours sur la gestion des réseaux d'eau potable dans les collectivités des Premières Nations* et de 25 séances de cours spécialisés, afin d'aider les exploitants à améliorer leurs compétences et leurs connaissances dans la poursuite de leur carrière. En nous appuyant sur la rétroaction des clients, nous avons également lancé trois nouveaux cours pour répondre aux besoins des exploitants de réseaux d'eau potable dans les collectivités des Premières Nations.

L'installation de démonstration technologique a continué de servir de plateforme pour les essais pilotes alors que le Centre entreprenait des projets de plus en plus complexes pour aider les clients à remédier aux vulnérabilités de leur réseau et à traiter les contaminants relatifs aux préoccupations émergentes. Le Centre a également fourni des renseignements et des conseils aux clients par le biais d'une ligne d'assistance et de visites techniques, qui ont sensibilisé 473 personnes sur les équipements et les exigences opérationnelles pour garantir la salubrité de l'eau potable.

Nous aimerions profiter de l'occasion pour remercier ceux qui ont contribué au succès du Centre : le Ministère pour son soutien financier et son aide; le conseil d'administration pour sa supervision des activités du Centre; et le personnel du Centre pour son engagement à respecter notre mission. Et surtout, nous remercions les professionnels du secteur de l'eau potable, dont le travail acharné continue d'aider à assurer une eau potable propre et salubre partout en Ontario.



Mike Smith
Président, Conseil d'administration



Brian Bates, M.B.A., B.Sc.
Directeur général

Profil de l'organisme

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est un organisme de services opérationnels du gouvernement de l'Ontario qui a été créé en octobre 2004 en réponse aux recommandations formulées par le juge en chef adjoint Dennis R. O'Connor dans le rapport de la Commission d'enquête sur Walkerton. Le Centre coordonne et fournit de l'éducation, de la formation et de l'information aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable ainsi qu'au public, partout en Ontario.

Le Centre offre une gamme complète de formations, y compris des cours spécialisés et les trois cours obligatoires requis pour la certification en Ontario : le *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable*; le *cours Exploitation de petits réseaux d'eau potable*; et le *Cours obligatoire aux fins du renouvellement des certificats (2024-2026)*. Le Centre collabore également à des initiatives visant à améliorer l'eau potable dans les collectivités des Premières Nations.

L'installation de démonstration technologique, avec ses technologies de laboratoire et de traitement et de distribution de l'eau, facilite la formation pratique et les essais pilotes en fournissant de l'éducation, de l'information et des conseils sur les technologies de traitement et de distribution de l'eau, les exigences opérationnelles et les questions environnementales liées à l'eau. Le Centre évalue également les lacunes en matière de recherche et peut parrainer des projets de recherche qui contribuent à ses objectifs.

La ligne d'assistance du Centre permet aux clients et au public de communiquer avec le personnel bien informé pour toute question technique liée au traitement de l'eau potable, aux exigences opérationnelles ou aux facteurs environnementaux, en améliorant la compréhension sur les problèmes courants d'eau potable.

Le Centre met l'accent sur l'engagement des clients pour répondre efficacement aux besoins des professionnels du secteur de l'eau potable, en entreprenant des recherches pour étudier les besoins de formation des clients ainsi que les préférences et les lacunes possibles dans les services. Les résultats de la recherche aident à faire en sorte que les programmes soient adaptés aux besoins des clients.

Mission

Nous fournissons aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable la formation, l'information et les conseils dont ils ont besoin pour fournir de l'eau potable propre et salubre.

Vision

De l'eau propre et salubre pour tous en Ontario

Objets

Le Règlement de l'Ontario 304/04, pris en vertu de la *Loi sur les sociétés de développement*, L.R.O. 1990, chap. D.10, définit les objets du Centre, qu'il réalise indépendamment ou de concert avec d'autres organismes, comme suit :

-  Coordonner et fournir de l'enseignement et de la formation à l'intention des propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable.
-  Fournir aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable ainsi qu'au public des renseignements, de l'enseignement et des conseils sur ce qui suit :
 - i. le traitement d'eau requis pour assurer la salubrité de l'eau potable,
 - ii. l'équipement et la technologie utilisés pour assurer la salubrité de l'eau potable,
 - iii. les exigences d'exploitation requises pour assurer la salubrité de l'eau potable,
 - iv. les autres questions environnementales liées à l'eau potable.
-  Parrainer des recherches sur les activités liées à ses objets.
-  Conseiller le ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (le « ministre ») sur les priorités en matière de recherche et de développement pour assurer et maintenir la salubrité de l'eau potable.
-  Entreprendre d'autres activités compatibles avec ses objets qui sont décrites dans les directives en matière de politique données par le ministre ou énoncées dans un accord conclu avec ce dernier.

Cadres de reddition des comptes et des activités

Le Centre est régi par le Règlement de l'Ontario 304/04, pris en vertu de la *Loi sur les sociétés de développement*, L.R.O. 1990, chap. D.10, par ses propres règlements et par un protocole d'entente entre le ministre et le Centre. Le Centre s'est engagé à assurer la transparence publique et la responsabilisation envers la population de l'Ontario, et il atteint ses objectifs dans les limites de l'ensemble des lois, des règlements, des politiques et des directives applicables.

En tant que partie intégrante de sa structure de responsabilité, et conformément au Règlement de l'Ontario 304/04 et à la Directive concernant les organismes et les nominations, le Centre doit soumettre un rapport annuel, qui comprend ses états financiers vérifiés. Le rapport est présenté par le Centre au ministre, qui le dépose à l'Assemblée législative de l'Ontario. Par la suite, le rapport est publié en français et en anglais sur le site Web du Centre, à wcwc.ca/fr.

Il revient aussi au conseil d'administration de veiller à ce que l'exploitation et les transactions financières du Centre fassent l'objet d'une vérification annuelle externe, conformément au Règlement de l'Ontario 304/04 et au protocole d'entente. La vérification annuelle a été effectuée par MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l. et est sujette à examen par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. De plus, le Ministère examine les activités du Centre au moins une fois tous les trois ans et le ministre peut demander une vérification supplémentaire en tout temps.

Outre ce cadre de reddition des comptes, le Centre élabore et met en œuvre les politiques et les procédures nécessaires pour assurer la transparence et la reddition des comptes de ses activités.

Gouvernance d'entreprise

Le lieutenant-gouverneur en conseil, avec les conseils du ministre, nomme les membres du conseil d'administration du Centre, composé d'au plus 12 membres. Les membres exercent leurs fonctions pour des mandats allant jusqu'à trois ans qui peuvent être renouvelés pour des mandats successifs. Le conseil d'administration rend des comptes à l'Assemblée législative de l'Ontario par l'intermédiaire du ministre, et, sous la direction du président, il est responsable de la surveillance de la gestion des activités du Centre. Le conseil d'administration s'est réuni régulièrement au cours de l'exercice financier 2024-2025. Les personnes suivantes ont siégé au conseil d'administration au cours de l'exercice 2024-2025 :

Mike Smith (président)

Membre depuis le : 29 août 2019

Présent mandat : 15 septembre 2022 au 14 septembre 2025

Participation aux réunions 2024-2025 : 3 jours, 3 demi-journées

Rémunération 2024-2025 (sans les dépenses) : 3 000,00 \$

Scott Carter, CET

Membre depuis le : 28 novembre 2019

Présent mandat : 16 février 2023 au 15 février 2026

Participation aux réunions 2024-2025 : 2 jours, 2 demi-journées

Rémunération 2024-2025 (sans les dépenses) : 1 100,00 \$

Kimberly Mitchell, ing.

Membre depuis le : 6 mai 2021

Présent mandat : 30 mai 2024 au 29 mai 2027

Participation aux réunions 2024-2025 : 2 jours, 1 demi-journée

Rémunération 2024-2025 (sans les dépenses) : 962,50 \$

Stephen Spitzig, CPA, CMA (trésorier)

Membre depuis le : 12 octobre 2004

Présent mandat : 20 juin 2024 au 19 juin 2027

Participation aux réunions 2024-2025 : 3 jours, 3 demi-journées

Rémunération 2024-2025 (sans les dépenses) : 2 200,00 \$

Alan Boucher

Membre depuis le : 6 mai 2021

Présent mandat : 30 mai 2024 au 29 mai 2027

Participation aux réunions 2024-2025 : 3 jours, 1 demi-journée

Rémunération 2024-2025 (sans les dépenses) : 1 375,00 \$

Noel Kerin

Membre depuis le : 7 janvier 2021

Présent mandat : 9 mai 2024 au 8 mai 2027

Participation aux réunions 2024-2025 : 3 jours, 1 demi-journée

Rémunération 2024-2025 (sans les dépenses) : 1 375,00 \$

Ann Mulvale

Membre depuis le : 13 mai 2021

Présent mandat : 20 juin 2024 au 19 juin 2027

Participation aux réunions 2024-2025 : 2 jours, 1 demi-journée

Rémunération 2024-2025 (sans les dépenses) : 962,50 \$

Mitch Twolan

Membre depuis le : 27 mai 2021

Présent mandat : 30 mai 2024 au 29 mai 2027

Participation aux réunions 2024-2025 : 3 jours, 1 demi-journée

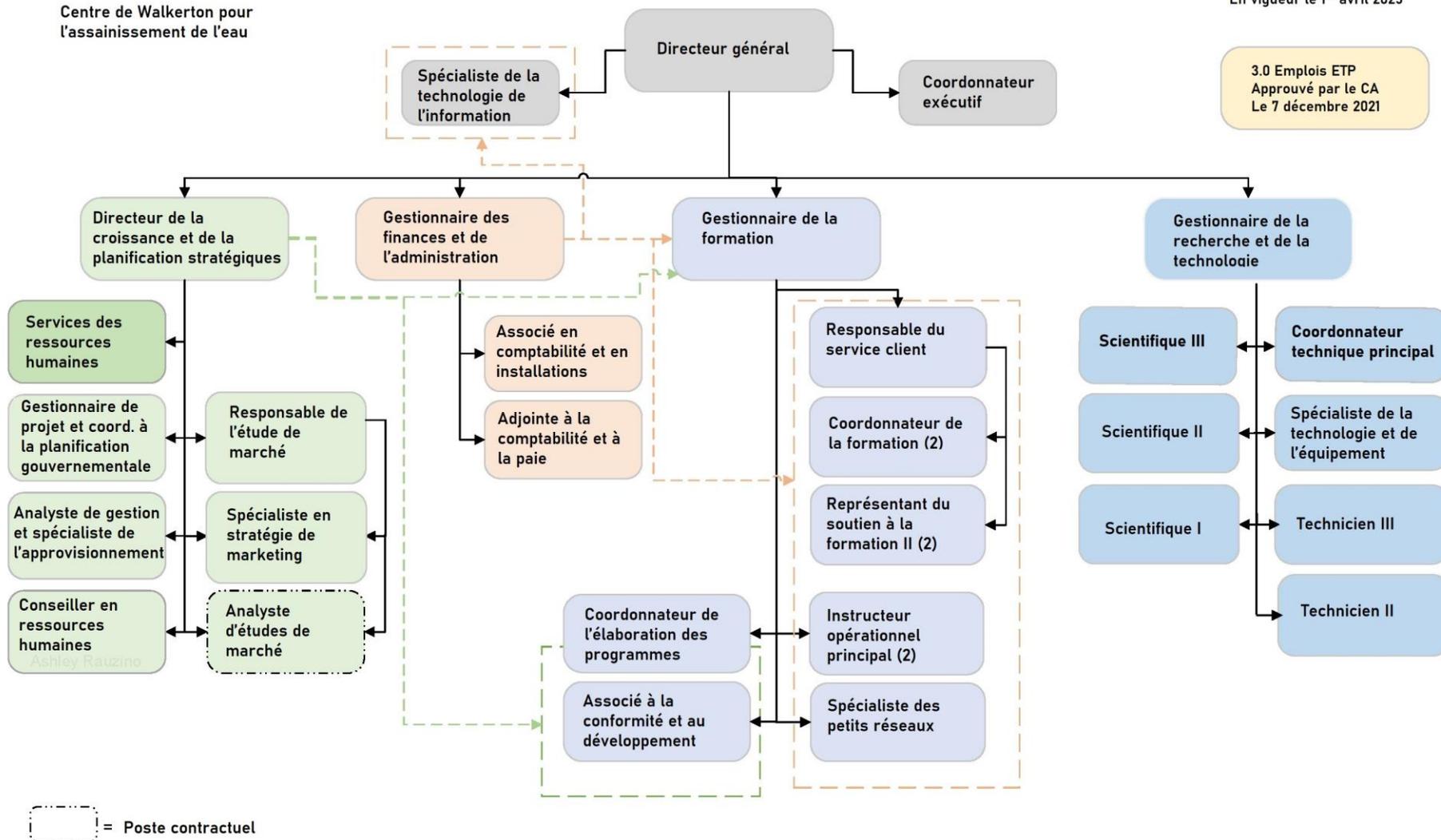
Rémunération 2024-2025 (sans les dépenses) : 1 375,00 \$

Organigramme

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

En vigueur le 1^{er} avril 2025

3.0 Emplois ETP
Approuvé par le CA
Le 7 décembre 2021



Buts et orientations stratégiques

Le plan d'activités triennal du Centre, qui est élaboré chaque année, décrit son orientation future, tout en utilisant au mieux les ressources disponibles pour réaliser ses objectifs. Au cours de l'exercice financier 2024-2025, le Centre a continué à se concentrer sur les programmes fondamentaux qui répondent aux besoins de ses clients et à travailler à la réalisation des objectifs énoncés dans un nouveau plan stratégique, approuvé par le conseil d'administration en décembre 2023. Ces objectifs comprennent l'augmentation des programmes de formation en ligne et l'élargissement du soutien dans les collectivités des Premières Nations.

Résumé du rendement

La lettre d'instructions du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (le « Ministère ») envoyée au président du conseil d'administration pour l'exercice financier 2024-2025 énonce les attentes sur lesquelles le Centre doit se concentrer, soit :

-  Coordonner et offrir une gamme complète d'éducation et de formation de haute qualité, dans l'ensemble de la province, en mettant l'accent sur les façons de remédier aux vulnérabilités des réseaux d'eau potable.
-  Offrir une formation pertinente aux exploitants des réseaux d'eau potable des Premières Nations dans toute la province, soutenir les initiatives qui contribuent à améliorer la qualité de l'eau potable pour les collectivités des Premières Nations et mettre des programmes à la disposition des gestionnaires et des dirigeants des collectivités des Premières Nations.
-  Fournir les renseignements et les conseils nécessaires aux clients de toute la province afin de garantir la salubrité de l'eau potable.
-  Aider les propriétaires et les exploitants de réseaux d'alimentation en eau vulnérables à résoudre les problèmes d'exploitation grâce à la recherche appliquée et à la prestation de services d'essais pilotes.
-  Poursuivre l'expansion de la formation en ligne (virtuelle) et de cours de formation en ligne qui sont accessibles aux propriétaires et aux exploitants des réseaux d'eau potable, et publiciser le fait que ces cours sont accessibles en ligne, auprès des participants éventuels.

En réponse à la lettre d'instructions, le Centre a offert de l'éducation et de la formation aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable ainsi qu'au public. Une gamme de formations obligatoires et spécialisées de haute qualité a été offerte à plus de 8 100 participants. Cela comprend les trois cours obligatoires requis pour la certification en Ontario, à savoir le *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable*, le *Cours sur l'exploitation de petits réseaux d'eau potable* et le *Cours obligatoire aux fins du renouvellement des certificats (2024-2026)*, qui sont administrés et fournis par le Centre au nom du Ministère. Depuis sa création, le Centre a fourni de la formation à plus de 125 000 participants.

Le Centre a appuyé les exploitants et les gestionnaires des réseaux d'eau potable des Premières Nations et les dirigeants communautaires par la prestation de 2 séances du *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable pour les Premières Nations*, de 6 séances du *Cours de gestion des réseaux d'eau potable dans les collectivités des Premières Nations* et de 25 séances de cours spécialisés.

Des renseignements et des conseils ont été fournis aux clients grâce à la ligne d'assistance. Ces ressources sont accessibles gratuitement pour aider les clients à mieux comprendre les problèmes courants liés à l'eau potable.

Dans le cadre de projets pilotes, le Centre a fourni de l'information sur la qualité des sources d'eau, le rendement du traitement et les autres technologies de traitement pour les réseaux d'alimentation en eau vulnérables. Deux projets pilotes ont été réalisés pour aider les clients à relever leurs défis propres au site et six autres étaient en cours à la fin de l'exercice financier 2024-2025.

Dans le cadre de l'accent accru mis par le Centre sur l'engagement des clients, des recherches ont été entreprises pour examiner les besoins et les lacunes dans les services provinciaux à l'appui de l'exploitation de l'eau potable dans les collectivités des Premières Nations. Le Centre a aussi poursuivi son étude des besoins, des lacunes et des préférences en matière de formation sur les eaux usées pour les exploitants et les gestionnaires en Ontario. Un processus complet et systématique a été mis en œuvre au Centre pour hiérarchiser les projets en fonction des commentaires directs des exploitants et des propriétaires de réseaux, en harmonisant les initiatives avec leurs priorités opérationnelles immédiates.

But : Programmes de base

Indicateur de rendement : Formations obligatoires et spécialisées

Objectif de rendement

 Former 8 850 participants

Résultat

 8 132 participants ont reçu la formation

Le Centre s'est fixé un objectif ambitieux de former 8 850 participants au cours de l'exercice financier. Bien que le Centre ait formé un nombre record de participants, soit près de 600 de plus que l'année précédente, le nombre total de personnes formées était inférieur aux prévisions. L'un des facteurs majeurs du manque de participants à la formation est le succès des événements Maintenancefest du Centre. Le Maintenancefest est une occasion de formation pratique très populaire qui permet aux participants de mettre en pratique leurs compétences. De plus, il s'agit d'un événement intensif de deux jours, contrairement à la plupart des cours qui se terminent en une journée. Puisque le nombre d'événements du Maintenancefest a augmenté afin de répondre à la demande des clients, avec en parallèle le nombre d'heures de formation en tandem, conséquemment le nombre total de participants à la formation n'a pas augmenté au même rythme. Cependant, le nombre total d'heures de formation offertes par le Centre a augmenté de 13 pour cent par rapport à l'année précédente.

La répartition des participants à la formation pour l'exercice financier peut être consultée à la page suivante.

Cours	Participants Exercice 2022-2023	Participants Exercice 2023-2024	Participants Exercice 2024-2025
<i>Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable</i> (en classe)	375	389	402
<i>Cours obligatoire aux fins du renouvellement des certificats (2021-2023)</i> (en classe, par correspondance et en ligne en direct)	1 139	598	—*
<i>Cours obligatoire aux fins du renouvellement des certificats (2024-2026)</i> (en classe, par correspondance, en ligne en différé et en direct)	—*	1 095	1 743
<i>Exploitation de petits réseaux d'eau potable</i> (en classe, par correspondance et en ligne)	1 604	1 522	1 439
SOUS-TOTAL : COURS OBLIGATOIRES	3 118	3 604	3 584
Cours spécialisés**	3 208**	2 935**	4 160**
<i>Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable pour les Premières Nations</i>	44	41	13
<i>Gestion des réseaux d'eau potable dans les collectivités des Premières Nations</i>	52	57	33
<i>Programme de délivrance des permis des réseaux municipaux d'eau potable</i>	249	361	224
<i>Responsabilités en vertu de la norme de diligence d'origine législative – Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable</i>	1 245	551	118
SOUS-TOTAL : COURS NON OBLIGATOIRES	4 798	3 945	4 548
TOTAL	7 916	7 549	8 132

* Ce résumé illustre la transition du Cours obligatoire aux fins du renouvellement des certificats (2021-2023), vers le Cours obligatoire aux fins du renouvellement des certificats (2024-2026), qui a été lancé le 2 janvier 2024. Les exploitants de réseaux d'eau potable doivent suivre ce cours obligatoire pour renouveler leur accréditation tous les trois ans.

** Comprend les participants des collectivités des Premières Nations.

Indicateur de rendement : Cours pratiques

Objectif de rendement

 Offrir un cours ou module pratique, nouveau ou actualisé, avec deux séances pour chacun fournies dans les 12 mois qui suivent le lancement

Résultat

 Lancement réussi de quatre cours et cinq modules, pratiques et actualisés, du Maintenancefest, pour un total de 31 séances offertes au 31 mars 2025

Au cours de l'exercice financier 2024-2025, le Centre a mis à jour quatre cours pratiques et cinq modules pratiques du Maintenancefest, soit : *Détection des fuites et mesure du débit; Inspection et entretien des bouches d'incendie; Analyste de la qualité de l'eau; Chimie de base; Surveillance continue du chlore libre; Entretien des valves; Équipement de dosage des produits chimiques; Détection des fuites; et Sensibilisation au comptage de l'eau*. Un total de 31 séances de ces cours et modules actualisés ont été offertes dans l'ensemble de l'Ontario, afin d'offrir une expérience pratique aux exploitants de petits réseaux d'eau potable.

Le Centre a également continué d'offrir des cours pratiques et des activités de formation existants. Une initiative de formation pratique populaire est le Maintenancefest, qui comprend une variété de modules de formation de deux heures dirigés par des professionnels du secteur de l'eau. L'événement annuel à Walkerton en Ontario a rassemblé plus de 100 participants. Les événements du Maintenancefest ont aussi été organisés à Kingston, Sault Ste. Marie, South Woodlee et Thunder Bay en Ontario, où 221 participants ont reçu de la formation.

Un autre cours pratique populaire qui soutient les nouveaux apprentis dans l'industrie est celui du *Fonctionnement des procédés de traitement conventionnel*. Ce cours de deux jours a été offert à 116 étudiants de niveau postsecondaire, soit 20 de plus que l'année précédente. Parmi ces étudiants, 105 étaient inscrits dans l'un des collèges de l'Ontario qui offrent le *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable*, un cours obligatoire prescrit par le Ministère dans le cadre de leur programme d'études.

Une autre initiative de formation spécialisée réussie est l'atelier provincial de deux jours sur la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable, qui a été offert à Cambridge, Cobourg et Sudbury en Ontario, à un total de 145 participants. Le Centre a organisé cet atelier dans le cadre du suivi du cours *Norme de gestion de la qualité de l'eau potable*, qui a permis aux représentants des normes de gestion de la qualité, à la direction et au personnel des services publics, aux organismes de réglementation et aux décideurs municipaux d'alterner entre des séances interactives en petits groupes animées par des experts de l'industrie.

Indicateur de rendement : Cours en classe, cours en ligne en direct et en différé

Objectif de rendement

 Offrir trois cours, nouveaux ou actualisés

Résultat

 Lancement réussi d'un nouveau cours et de trois cours actualisés

Le Centre a introduit un nouveau cours *Avis concernant la qualité de l'eau potable dans les collectivités des Premières Nations* et un cours actualisé *Cours obligatoire aux fins du renouvellement des certificats (2024-2026)* offerts en classe et en ligne avec un instructeur en direct. Le format des cours en ligne et en direct (mode synchrone) aidera à rendre la formation plus accessible et plus abordable dans l'ensemble du territoire de l'Ontario. Ce format de prestation est aussi bénéfique aux participants en raison de sa nature interactive. Le Centre a aussi mis à jour deux cours offerts en classe, soit *L'utilisation de l'ozone dans le traitement de l'eau potable* et *La désinfection aux ultraviolets dans le traitement de l'eau potable*.

Le Centre a également adapté son cours destiné aux *inspecteurs de la santé publique* pour offrir deux modules de formation destinés aux agents du Ministère chargés de la conformité de l'eau et aux étudiants d'été travaillant dans le cadre du programme du Ministère visant à informer les propriétaires de petits réseaux d'eau potable sur l'importance de garantir la salubrité de l'eau potable. Le premier module était offert en ligne avec un instructeur en direct, pour assurer l'accessibilité dans toute la province, et le deuxième module était offert en classe, ce qui permettait aux participants de réaliser des activités pratiques à l'aide d'équipements de petits réseaux. Les séances en classe étaient tenues à Guelph, à Peterborough et à Ottawa, en Ontario.

Indicateur de rendement : Qualité de la formation – Indice d’assurance de la qualité

Objectif de rendement

 Maintenir un indice d’assurance de la qualité supérieur à 0,950

Résultat

 L’indice d’assurance de la qualité était de 0,961 sur un maximum de 1,000

Le Centre s’est engagé à assurer l’excellence de la formation et l’amélioration continue; il tient à jour un indice d’assurance de la qualité pour surveiller le niveau de satisfaction des participants à la formation. La cote est calculée à partir des évaluations de cours des participants qui notent les instructeurs, le contenu du cours et la satisfaction globale concernant le cours.

L’indice d’assurance de la qualité pour l’exercice 2024-2025 était de 0,961 sur un maximum de 1,000. L’indice d’assurance de la qualité indique que 96,1 pour cent des répondants au sondage ont accordé une cote de « bon » ou « excellent » pour l’ensemble des cours. Les choix d’évaluation possibles étant « mauvais, médiocre, acceptable, bon et excellent ».

Un certain nombre d’autres facteurs contribuent également à la formation de grande qualité du Centre :

-  Les instructeurs sont tenus de réussir un atelier sur la formation des instructeurs de deux jours qui comprend une évaluation pratique de leur aptitude à offrir une formation.
-  Les formulaires de rétroaction des participants sont recueillis après chaque séance de formation et compilés pour fournir une cote pour chaque séance.
-  De nouveaux programmes d’études sont élaborés à partir des commentaires de diverses sources, y compris la formation des participants et les normes de l’industrie.

Indicateur de rendement : Visites techniques de l'installation de démonstration technologique

Objectif de rendement

 Offrir des visites techniques à 350 personnes

Résultat

 Le Centre a offert des visites techniques à 473 personnes

L'installation de démonstration technologique reflète la diversité des technologies de traitement et de distribution de l'eau potable utilisées en Ontario. Au cours de l'exercice 2024-2025, 473 personnes, y compris des participants aux cours, des représentants de l'industrie et des étudiants de niveau postsecondaire et secondaire, ont participé à des visites techniques axées sur l'équipement et les exigences opérationnelles nécessaires pour assurer la salubrité de l'eau potable. Le Centre a également offert des visites non techniques à 220 personnes pour leur communiquer des renseignements généraux sur l'eau potable.

Indicateur de rendement : Essais pilotes

Objectif de rendement

 Achever neuf projets pilotes

Résultat

 Deux projets pilotes ont été achevés au cours de l'exercice 2024-2025, et six autres étaient en cours au 31 mars 2025

Grâce à des projets pilotes, le Centre fournit de l'information sur la qualité des sources d'eau, le rendement du traitement et les autres technologies de traitement aux clients de tout l'Ontario, alors qu'ils s'attaquent aux défis propres au site. Le Centre a achevé deux projets pilotes et six projets supplémentaires étaient en cours à la fin de l'exercice financier, soit :

-  Une usine de traitement de l'eau potable d'une collectivité des Premières Nations, située dans le Nord de l'Ontario, traite l'eau brute contenant des concentrations élevées de matière organique naturelle qui crée des niveaux élevés de sous-produits de désinfection pendant le procédé de chloration. Le Centre a testé à l'échelle de banc d'essai les technologies d'élimination de la matière organique naturelle, suivi d'expériences de simulation de réseau de distribution pour évaluer la formation de sous-produits de désinfection. Ces traitements comprenaient l'utilisation du charbon actif granulaire (CAG), de systèmes d'échange magnétique d'ions (MIEX®) et de lit fixe d'échange d'ions.
-  Une collectivité des Premières Nations du Nord de l'Ontario utilise un procédé de traitement de l'eau potable conventionnel pour traiter l'eau de source qui contient des niveaux élevés de matières organiques naturelles (MON). La collectivité a communiqué avec le Centre pour qu'il l'aide à tester les choix de traitements afin de réduire les matières organiques naturelles et de respecter les lignes directrices canadiennes pour les sous-produits de désinfection (trihalométhanés et acides haloacétiques). À l'aide d'échantillons d'eau brute expédiés au Centre, des essais à l'échelle de banc ont été effectués sur plusieurs saisons pour déterminer le rendement de l'utilisation de lit fixe d'échange d'ions, de la filtration avec le charbon actif granulaire et de la coagulation améliorée en tant que technologies d'élimination de la matière organique naturelle. Les essais de la simulation de réseau de distribution ont montré que les sous-produits de désinfection étaient inférieurs à la moitié de la concentration maximale acceptable pour les technologies liées à l'utilisation de lit fixe d'échange d'ions et de charbon actif granulaire, tandis que les échantillons traités par la coagulation améliorée étaient inférieurs à la concentration maximale acceptable, mais supérieurs à sa moitié.

Les clients qui ont participé à des projets pilotes peuvent utiliser les résultats pour collaborer davantage avec des cabinets de génie-conseil et des consultants afin de corriger les vulnérabilités propres au site. Les résultats peuvent également contribuer à l'élaboration

de nouveaux cours par le Centre ou être utilisés pour améliorer la formation existante. Les résultats des projets pilotes peuvent également être communiqués au moyen de présentations lors de conférences, d'articles dans des publications de l'industrie et de fiches d'information.

Bien que le nombre de projets pilotes achevés n'ait pas atteint l'objectif optimiste fixé pour l'année, le Centre a entrepris des projets de plus en plus complexes et à plus long terme pour soutenir ses clients. Par exemple, le Centre a poursuivi un projet pilote visant à étudier le rendement de la filtration biologique dans le cadre d'un partenariat avec le United States Environmental Protection Agency Center for Environmental Solutions and Emergency Response (US EPA), qui a fourni son réseau pilote breveté pour l'utilisation du Centre. Le projet pilote a étudié l'efficacité de la technologie innovante et rentable dans l'élimination biologique de l'ammoniac se produisant naturellement dans un réseau d'eau de l'Ontario. Puisque ce processus est de nature biologique, une période adéquate doit être allouée dans le calendrier des essais pour permettre à la biologie de coloniser le milieu. En outre, au cours de l'exécution du projet, il a été déterminé que des mises à niveau de l'usine-pilote étaient nécessaires pour prouver l'élimination biologique simultanée du manganèse, prolongeant ainsi le calendrier du projet. Une fois qu'il sera terminé, les résultats du projet seront partagés avec l'US EPA afin de renforcer la compréhension mutuelle des procédés de filtration biologique et d'accroître la connaissance publique sur les pratiques exemplaires.

Le Centre a également poursuivi des projets pilotes qui étaient liés à des questions émergentes, telles que l'élimination des substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées. Cela comprenait la mise en place d'un dispositif expérimental et l'élaboration de l'identification et de la prévention des sources de contamination. Ces projets, qui abordent des problèmes complexes et des préoccupations anticipées, peuvent nécessiter plus de ressources, ont des durées plus longues en raison des exigences d'échantillonnage saisonnier et nécessitent plus de travail sur les sites des clients. Le Centre prévoit la poursuite de projets difficiles à plus long terme pour aider au mieux les clients à remédier aux vulnérabilités de leur réseau et à traiter les contaminants relatifs aux préoccupations émergentes.

But : Accroître les programmes de formation en ligne

Indicateur de rendement : Formation en ligne

Objectif de rendement

 Introduire trois nouveaux cours de formation en ligne

Résultat

 Trois cours de formation en ligne ont été ajoutés

Le Centre a introduit trois nouveaux cours de formation en ligne, soit : le *Cours d'éthique à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable*; l'*Introduction aux documents d'orientation des Premières Nations* et le *Cours obligatoire aux fins de renouvellement des certificats (2024-2026)*. Ces cours, qui sont disponibles dans un format d'apprentissage autonome, aident à améliorer le caractère abordable, flexible et accessible des formations dans l'ensemble de l'Ontario.

But : Élargir le soutien aux collectivités des Premières Nations

Indicateur de rendement : Soutien aux exploitants des réseaux d'eau potable des Premières Nations

Objectifs de rendement

- 🌊 Offrir 3 séances du *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable pour les Premières Nations*
- 🌊 Offrir 5 séances du *Cours de gestion des réseaux d'eau potable dans les collectivités des Premières Nations*
- 🌊 Offrir 20 séances de cours spécialisés
- 🌊 Élaborer 3 cours, nouveaux ou améliorés

Résultats

- 🌊 Deux séances du *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable pour les Premières Nations* ont été offertes
- 🌊 Six séances sur la *Gestion des réseaux d'eau potable dans les collectivités des Premières Nations* ont été offertes
- 🌊 Vingt-cinq séances de cours spécialisés ont été offertes
- 🌊 Trois nouveaux cours ont été élaborés

Le Centre et son collaborateur, le Keewaytinook Okimakanak, ont offert deux séances du *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable pour les Premières Nations*. À la demande des clients, deux séances supplémentaires, qui avaient été planifiées, sont reportées à l'exercice 2025-2026. Chaque séance durait deux semaines avec une semaine d'étude indépendante supervisée et une semaine de formation pratique. Le programme d'études a été adapté spécifiquement à l'expérience des exploitants de réseaux d'eau dans les collectivités des Premières Nations et la formation a été offerte gratuitement aux participants.

Le Centre a également offert six séances sur la *Gestion des réseaux d'eau potable dans les collectivités des Premières Nations*. Ces séances ont fourni de l'information relative à la gestion efficace des réseaux d'eau potable, des ressources et des outils pratiques pour les chefs et les conseils, les gestionnaires et les superviseurs responsables des réseaux d'eau potable.

Vingt-cinq séances de cours spécialisés ont également été coordonnées et offertes aux exploitants des réseaux d'eau potable des Premières Nations, dépassant l'objectif. Conséquemment, avec le nombre croissant d'exploitants ayant achevé le *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable pour les Premières Nations*, le Centre constate une demande accrue de formation spécialisée à mesure que ces exploitants poursuivent leur carrière dans l'industrie du secteur de l'eau et améliorent leurs compétences et leurs connaissances. Allant de l'avant, le Centre continuera de fournir de la formation pour aider à améliorer la qualité de l'eau potable dans les collectivités des Premières Nations.

Le Centre a également élaboré trois nouveaux cours pour répondre aux besoins des exploitants de réseaux d'eau potable dans les collectivités des Premières Nations, soit : *Avis sur la qualité de l'eau potable dans les collectivités des Premières Nations*; *Introduction aux documents d'orientation des Premières Nations*; et *Construction et entretien des conduites d'eau principales*.

Analyse du rendement financier

Responsabilité à l'égard de l'information financière

Le conseil d'administration et l'équipe de la direction du Centre sont responsables du rendement du Centre sur le plan financier. Le conseil d'administration a examiné et approuvé les états financiers et tous les renseignements présentés dans ce rapport annuel.

Vérification externe

L'entreprise MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l., a réalisé la vérification des états financiers du Centre pour l'exercice 2024-2025. La responsabilité du comptable agréé était d'exprimer son avis sur la question de savoir si les états financiers étaient présentés fidèlement et conformément aux normes comptables du secteur public. Le rapport du vérificateur décrit la portée de son examen et de son avis.

Le comité des finances et de la vérification du conseil d'administration a rencontré le vérificateur indépendant pour examiner tout problème qui devait être déterminé dans la vérification et a examiné les états financiers vérifiés et le rapport du vérificateur indépendant.

Revenus

Au cours de l'exercice financier 2024-2025, le Centre a généré des revenus de 3 800 730 \$, une augmentation d'environ 25 % par rapport à l'exercice précédent, qui est le résultat de l'augmentation des formations, des revenus du programme d'approvisionnement en eau des Premières Nations et des taux d'intérêt anormalement élevés sur les investissements. Le Centre a également reçu un paiement de transfert du gouvernement de l'Ontario de 3 000 000 \$ au cours de l'exercice 2024-2025 pour soutenir ses activités d'exploitation.

Charges

Les contrôles internes de gestion financière du Centre ont réglé efficacement les dépenses globales au cours de l'exercice 2024-2025. Les dépenses totales pour l'exercice 2024-2025 se sont élevées à 6 837 343 \$, soit une augmentation d'environ 7 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation peut être attribuée à l'inflation générale et à l'augmentation des frais de formation associés à la prestation de la formation en classe. Pour assurer la compétitivité et la responsabilité financière dans la prestation de la formation, le Centre a recours à des ententes visant des fournisseurs attirés avec des instructeurs contractuels et des concepteurs de programmes d'études. Ces fournisseurs proposent des services liés à l'élaboration, à l'examen et à la fourniture de matériels de formation et garantissent la souplesse dans la prestation d'un large éventail de matières sur un vaste territoire.

Bilan

Le Centre demeure dans une excellente situation financière. Au 31 mars 2025, le solde du compte de financement de 7 931 642 \$ permettra au Centre de continuer à contribuer à l'éducation, à la formation et aux essais pilotes relatifs au secteur de l'eau dans l'ensemble de l'Ontario, et de planifier efficacement les futures initiatives.

Annexe A : Rapport du vérificateur indépendant

Centre de Walkerton pour
l'assainissement de l'eau
États financiers
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

Table des matières

Rapport du vérificateur indépendant	1
États financiers	
Bilan	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des résultats d'exploitation	5
État des revenus et des charges d'exploitation	6
État des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Bilan

31 mars	2025	2024
Actifs		
À court terme		
Encaisse	9 420 092 \$	7 805 215 \$
Comptes clients	521 657	1 374 258
Charges payées d'avance	81 645	77 962
Portion actuelle des investissements (note 2)	1 024 329	2 045 058
	11 047 723	11 302 493
Immobilisations (note 3)	1 310 385	1 201 542
	12 358 108 \$	12 504 035 \$
Passif et actif net		
À court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	558 684 \$	343 641 \$
Produit comptabilisé d'avance (note 4)	3 745 580	4 668 500
	4 304 264	5 012 141
Apports en capital reportés (note 5)	122 202	15 915
	4 426 466	5 028 056
Engagements (note 7)		
Actif net	7 931 642	7 475 979
	12 358 108 \$	12 504 035 \$

Au nom du conseil d'administration :



Administrateur



Administrateur

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025		2024	
Solde au début de l'exercice	7 475 979	\$	7 484 585	\$
Excédents des revenus (insuffisance des produits) par rapport aux charges pour l'exercice	455 663		(8 606)	
Solde à la fin de l'exercice	7 931 642	\$	7 475 979	\$

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau
État des résultats d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025	2024
Revenus (page 6)	6 800 730 \$	6 040 076 \$
Charges (page 6)	<u>6 837 343</u>	<u>6 389 072</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les intérêts et autres sources de revenus	(36 613)	(348 996)
Intérêts et autres sources de revenus	500 769	345 307
Perte sur l'aliénation d'immobilisations, nette	<u>(8 493)</u>	<u>(4 917)</u>
Excédents des revenus (insuffisance des produits) par rapport aux charges pour l'exercice	<u>455 663 \$</u>	<u>(8 606) \$</u>

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau État des revenus et des charges d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025	2024
Revenus		
Paiement de transfert de la province de l'Ontario (note 6)	3 000 000 \$	3 000 000 \$
Paiement de transfert de la province de l'Ontario		
Programme d'approvisionnement en eau des Premières Nations	802 197	433 500
Inscriptions à la formation	2 998 533	2 606 576
	6 800 730 \$	6 040 076 \$
Charges		
Publicité et promotion	26 374 \$	31 198 \$
Amortissement des immobilisations, net	241 499	250 381
Frais d'audit et juridiques	19 500	16,895
Mauvaises créances	9 643	–
Frais bancaires et salariaux	17 332	18 038
Conférences	30 526	14 604
Services de conseil	121 075	108 987
Jetons de présence	9 875	15 225
Avantages sociaux des employés (note 9)	897 770	800 339
Assurance	45 660	42 384
Bureau	133 856	118 893
Perfectionnement professionnel	42 792	34 810
Entretien des biens immobiliers (recouvrement)	101	(591)
Recrutement	11 273	5 660
Loyer	722 691	726 399
Réparations et entretien	95 648	82 084
Projets de recherche	36 534	21 407
Salaires	3 099 120	2 885 026
Commandites	11 000	18 305
Abonnements et droits d'adhésion	20 505	21 249
Téléphone	15 793	13 338
Formation	1 157 095	1 045 153
Déplacements	38 201	72 213
Véhicules	4 367	6 634
Site Web et communications	29 113	40 441
	6 837 343 \$	6 389 072 \$

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025	2024
Rentrée (sortie) nette de trésorerie liée aux activités suivantes :		
Exploitation		
Excédents des revenus (insuffisance des produits) par rapport aux charges	455 663 \$	(8 606) \$
Éléments sans incidence sur les flux de trésorerie :		
Amortissement des immobilisations, net	241 499	250 381
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	8 493	4 917
	705 655	246 692
Évolution des éléments hors caisse du solde (note 8)	141 041	3 102 684
	846 696	3 349 376
Investissements		
Achat d'investissements et intérêts réinvestis	(6 024 329)	(2 045 058)
Remboursement d'investissements	7 045 058	2 027 590
	1 020 729	(17 468)
Immobilisations		
Contributions reçues à des fins d'immobilisations	119 210	–
Acquisition d'immobilisations	(371 758)	(227 937)
	(252 548)	(227 937)
Augmentation nette de l'encaisse durant l'exercice	1 614 877	3 103 971
Encaisse au début de l'exercice	7 805 215	4 701 244
Encaisse à la fin de l'exercice	9 420 092 \$	7 805 215 \$

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

1. Sommaire des principales conventions comptables

Nature et objets de l'organisme

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le « Centre ») est un organisme de services opérationnels de la province de l'Ontario. Il a été créé le 1^{er} octobre 2004 en vertu de la *Loi sur les sociétés de développement*.

Conformément à cette Loi, les objets du Centre sont les suivants :

- a) Coordonner et assurer la formation des exploitants, propriétaires et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable.
- b) Fournir des conseils au ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs sur les recherches dont la priorité est élevée et qui ont pour but la salubrité de l'eau potable.
- c) Parrainer des travaux de recherche sur l'eau potable relatifs à son mandat.
- d) Faire en sorte que l'information technique, scientifique et réglementaire sur l'eau potable soit plus facile d'accès, notamment en ce qui concerne le degré de diligence prévu par la loi.

Le Centre est exonéré de l'impôt fédéral et de l'impôt provincial sur le revenu.

Base de présentation Les états financiers du Centre ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du gouvernement, notamment à la série SP 4200 des normes, publiée par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP pour les organismes sans but lucratif du gouvernement).

Encaisse et équivalents au comptant

L'encaisse et les équivalents au comptant sont constitués des espèces en caisse, des soldes en banque et de certificats de placement garanti d'une durée de moins de 90 jours depuis la date d'achat.

Immobilisations

Les immobilisations achetées sont comptabilisées au coût. Les immobilisations apportées sont comptabilisées à leur juste valeur marchande estimée au moment du don.

Les frais de personnel et d'avantages sociaux directement attribuables à des programmes de cours créés en interne sont comptabilisés en conséquence.

L'amortissement est établi en fonction de la durée de vie utile estimée de l'actif et est calculé comme suit avec une provision d'une demi-année :

Matériel informatique	– amortissement dégressif de 33 %
Logiciels	– amortissement dégressif de 50 %
Programmes de cours	– amortissement dégressif de 15 %
Améliorations locatives	– amortissement dégressif de 20 %
Mobilier et matériel de bureau	– amortissement dégressif de 20 %
Enseignes	– amortissement dégressif de 20 %
Équipements techniques	– amortissement dégressif de 20 %
Véhicules	– amortissement dégressif de 20 %

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Constatation des produits Les paiements de transfert sont comptabilisés quand le montant est connu, que le recouvrement est raisonnablement assuré et que les stipulations ont été respectées. Les revenus provenant des inscriptions aux cours de formation sont comptabilisés lorsque le paiement est à recevoir et que le cours a été suivi. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont réalisés au cours de la période d'investissement. Les revenus provenant de dons sont comptabilisés lorsque le Centre prend possession des biens donnés.

Les paiements de transfert limités pour l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis en produits à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations associées.

Instruments financiers Le Centre a réparti ses instruments financiers entre les catégories de la juste valeur ou du coût amorti. La politique comptable du Centre pour ces catégories est énoncée ci-dessous :

Juste valeur

Cette catégorie comprend les effets de caisse et les investissements qui sont cotés sur un marché actif. Ceux-ci sont initialement comptabilisés au coût et subséquemment à leur juste valeur. Les gains et les pertes dus aux changements de la juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'ils sont transférés à l'état des résultats d'exploitation.

Les coûts des transactions des instruments financiers évalués à leur juste valeur sont comptabilisés en charges.

En cas d'une baisse durable de la juste valeur, le montant de la perte est retiré des gains et pertes de réévaluation cumulés, et comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation. En cas de vente, le montant retenu des gains et pertes de réévaluation cumulés qui sont associés à l'instrument est retiré de l'actif net et comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation.

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mars 2025

1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Coût après amortissement Cette catégorie comprend les créances, les comptes fournisseurs et les charges à payer. Ces éléments sont initialement comptabilisés au coût, et subséquemment évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute perte de réévaluation cumulée sur les actifs. Le coût des transactions des instruments financiers évalués au coût amorti est ajouté à la valeur comptable de l'instrument.

Les baisses des actifs financiers évalués au coût amorti sont comptabilisées lorsque le montant de la perte est connu avec suffisamment de précision, et qu'il n'est pas réaliste d'envisager un recouvrement futur. Les actifs financiers sont alors ramenés à leur valeur recouvrable nette, la baisse étant comptabilisée dans l'état des résultats d'exploitation.

Utilisation des estimations La préparation des états financiers, conformément aux normes du CCSP pour les organismes sans but lucratif du gouvernement, oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, la divulgation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants déclarés des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des présentes estimations. Des estimations importantes sont notamment la détermination des provisions pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et les baisses de valeur des droits liés aux programmes d'études.

2. Investissements

	2025	2024
CPG de la Banque Royale du Canada, 4 %, payable en août 2025	1 024 329 \$	– \$
CPG de la Banque Royale du Canada	–	1 040 511
CPG de la Banque Royale du Canada	–	1 004 547
	1 024 329	2 045 058
Moins les montants payables d'ici un an qui sont inclus dans l'actif courant	1 024 329	2 045 058
	– \$	– \$

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

3. Immobilisations

	2025		2024	
	Coûts	Amortissement cumulé	Coûts	Amortissement cumulé
Matériel informatique	384 609 \$	312 923 \$	341 284 \$	288 285 \$
Logiciels	159 082	155 841	159 082	152 599
Programmes de cours	1 363 968	822 882	1 306 444	840 503
Améliorations locatives	201 273	131 902	201 273	114 559
Équipements et fournitures de bureau	389 897	365 185	389 897	359 007
Enseignes	51 041	49 602	51 041	49 243
Équipements techniques	3 504 094	2 984 413	3 382 997	2 872 408
Véhicules	151 163	71 994	135 782	89 654
	<u>6 205 127 \$</u>	<u>4 894 742 \$</u>	<u>5 967 800 \$</u>	<u>4 766 258 \$</u>
Valeur comptable nette		<u>1 310 385 \$</u>		<u>1 201 542 \$</u>

Au cours de l'exercice, des immobilisations s'élevant à 395 758 \$ (2024 – 227 937 \$) ont été acquises par le Centre, dont 371 758 \$ l'ont été au moyen de l'encaisse et 24 000 \$ au moyen d'achats avec reprise.

4. Produit comptabilisé d'avance

	Premières Nations Programme d'approv. en eau	Premières Nations Formation	Formation Inscriptions	2025	2024
	Solde au début de l'exercice	1 446 500 \$	2 600 000 \$	622 000 \$	4 668 500 \$
Contributions reçues	–	–	621 612	621 612	3 222 000
Comptabilisé dans l'exercice	(540 731)	(381 801)	(622 000)	(1 544 532)	(982 253)
Solde à la fin de l'exercice	<u>905 769 \$</u>	<u>2 218 199 \$</u>	<u>621 612 \$</u>	<u>3 745 580 \$</u>	<u>4 668 500 \$</u>

Le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (le « Ministère ») a fourni des fonds pour un programme d'approvisionnement en eau des Premières Nations. Ces fonds doivent être utilisés pour la recherche, l'élaboration et la mise en œuvre d'une approche visant à faciliter la prestation améliorée des services offerts aux réseaux d'eau potable des Premières Nations et à leurs exploitants. Cela comprend l'établissement de services nouveaux ou élargis aux collectivités des Premières Nations.

Un financement supplémentaire a été reçu du Ministère aux fins de la formation des exploitants des Premières Nations.

Les frais reportés d'inscription aux cours de formation sont des paiements qui ont été reçus pour des cours qui auront lieu durant un exercice ultérieur.

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

5. Apports en capital reportés

Les apports en capital reportés représentent des contributions limitées reçues pour l'achat d'immobilisations amortissables. Ces contributions sont comptabilisées à titre de réduction des dépenses d'amortissement dans l'état des résultats d'exploitation. Ces dépenses sont calculées sur une base dégressive en fonction du taux d'amortissement de la classe d'actif concernée.

Les modifications dans le solde des apports en capital reportés durant l'exercice sont les suivantes :

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	15 915 \$	19 540 \$
Contributions reçues	119 210	–
Amortissement des contributions reçues	(12 923)	(3 625)
Solde à la fin de l'exercice	122 202 \$	15 915 \$

6. Paiements de transfert

Au cours de l'exercice, le Centre a reçu un paiement de transfert de 3 000 000 \$ (2024 – 3 000 000 \$) de la province de l'Ontario.

7. Engagements

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau a conclu un contrat de location avec la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier. Ce contrat de location prendra fin en juin 2031.

Les créances locatives, annuelles et minimales, pour le bâtiment et le matériel au cours des cinq prochaines années et par la suite sont :

2026	777 600 \$
2027	815 792 \$
2028	835 092 \$
2029	835 092 \$
2030	835 092 \$
Par la suite	1 043 865 \$

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

8. État des flux de trésorerie

L'évolution des éléments hors caisse du solde du fonds de roulement se compose comme suit :

	2025	2024
Comptes clients	852 601 \$	916 569 \$
Charges payées d'avance	(3 683)	(7 500)
Comptes créditeurs et charges à payer	215 043	(46 132)
Produit comptabilisé d'avance	(922 920)	2 239 747
	<u>141 041 \$</u>	<u>3 102 684 \$</u>

9. Régime de retraite

Le Centre assure des prestations de retraite à tous ses employés à temps plein par sa participation au Régime de retraite des fonctionnaires, un régime à prestations déterminées d'employeurs multiples, qui est administré par la Commission du régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario. Ce régime est comptabilisé à titre de régime de retraite à cotisations déterminées, car le Centre n'a pas suffisamment d'informations pour appliquer au régime les principes de comptabilisation des prestations déterminées. La contribution du Centre au régime de retraite pour la période visée a été de 262 332 \$ (2024 – 229 031 \$) et est comprise dans les avantages sociaux de l'état des revenus et des charges d'exploitation. Comme il s'agit d'un régime de retraite interentreprises, ces contributions sont les charges du Centre au titre du régime de retraite. Aucun passif au titre du régime de retraite n'est inclus pour ce type de plan dans les états financiers du Centre. L'information au 31 décembre 2024 n'était pas disponible, mais au 31 décembre 2023 la Commission du régime de retraite de l'Ontario avait un déficit de fin d'exercice de 5,62 milliards de dollars selon ses états financiers vérifiés.

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2025

10. Gestion du risque des instruments financiers

Le Centre est exposé à divers risques à cause de ses instruments financiers. L'analyse suivante donne une mesure de l'exposition aux risques du Centre et de leurs concentrations en date du 31 mars 2025.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière auquel le Centre est exposé si un débiteur ne verse pas les intérêts et le capital lorsqu'ils sont exigibles. Ce risque concerne l'encaisse et les créances du Centre. Les comptes en espèces du Centre sont détenus dans des banques à charte sous réglementation fédérale, qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada. En cas de défaut, les comptes en espèces du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau sont assurés jusqu'à un maximum de 100 000 \$ (2024 – 100 000 \$).

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue à cause de facteurs propres au marché. Les facteurs propres au marché comprennent trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change et le risque sur capitaux propres. Le Centre n'est pas exposé à des risques de taux de change ni à des risques sur capitaux propres importants, car il ne négocie pas matériellement des devises étrangères ni ne détient des instruments financiers de capitaux propres importants.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est la possibilité de pertes financières causées par des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

Le Centre est exposé à ce risque à cause de ses investissements productifs d'intérêts.

En date du 31 mars 2025, une variation de 1 % des taux d'intérêt, avec toutes les autres variables maintenues constantes, aurait une incidence estimée sur la juste valeur des certificats de placement garanti de 10 000 \$ (2024 – 20 000 \$).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre ne soit pas capable de remplir toutes ses obligations de décaissements à mesure qu'elles deviennent exigibles. Le Centre atténue ce risque en surveillant ses opérations de trésorerie et ses sorties de fonds prévues par budgétisation approfondie et détention d'investissements pouvant être convertis en espèces à court terme en cas de décaissements imprévus.

Il n'y a eu aucun changement majeur par rapport à l'année précédente en ce qui a trait à l'exposition aux risques ou aux politiques, procédures et méthodes d'évaluation du risque.
